



Coordination pour la **Défense du Rail** et de l'**Intermodalité** en **Comminges/Barousse**

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2019 le 11 janvier à Bagnères de Luchon

Après convocation des membres dans les conditions prévues à l'article 9 des statuts, l'assemblée générale annuelle CDRIC était réunie au Pavillon normand de Luchon à 18h00.

La feuille de présence faisait état de 87 adhérents à jour de leur cotisation 2018 sur un total de 142 membres avec 42 présents et 45 pouvoirs. L'assemblée générale a pu se dérouler valablement avec un quorum qui a dépassé la moitié des adhérents +1, conformément à l'article 9 des statuts.

L'Assemblée était co-présidée par Jean-François Subercaze, Michel Courtèges, Marc Lacoste, le secrétariat assuré par Philippe Liauzun et Vartan Karnikian, secrétaire adjoint. Les autres membres du conseil étaient présents : Marie-Christine Miquel, trésorière ; Simone Arino-Mattern, trésorière adjointe; Jean-François Feuillerac et Michel villo.

Monsieur André Pallas, maire de Marignac, adhérent CDRIC, a été excusé.
Étaient présents Eric Azemar, adhérent CDRIC, président de l'association Luchon Vallées Avenir (ALVA), Michel Monsarrat, président de l'Union des Métiers des Industries Hôtelières à Luchon, Corinne Marquerie, adhérente CDRIC, secrétaire PCF Comminges.

M. Louis Ferré, maire de Luchon, a rejoint l'assemblée. Il a été remercié pour la mise à disposition du Pavillon normand.

Rappel des points à l'ordre du jour :

1. Accueil / Feuille de présence
2. Bilan des adhésions
3. Rapport d'activités
4. Rapport comptable
5. Objectifs de l'association et actions en 2019
6. Renouvellement du conseil d'administration
7. Questions diverses / Débat

1. Bilan des adhésions

En 2018, CDRIC comptait 142 membres domiciliés dans 7 régions (voir tableau). En toute logique, 87% résident en Occitanie, dans les deux départements de Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées (Barousse), traversés par le sillon ferroviaire Montréjeau-Luchon. Avec seulement 10% des membres, la vallée de la Barousse nécessitera à l'avenir une campagne de communication pour mobiliser de nouveaux adhérents.

Région	adhérents
Hauts de France	1
Ile de France	7
Normandie	2
Nouvelle Aquitaine	6
Occitanie	124
PACA	1
Pays de Loire	1
<hr/>	
Occitanie	adhérents
31	112
65	12

2. Rapport d'activités de l'année 2018

- **6 réunions de conseil**
- **Réunions avec les élus et représentants territoriaux**
 - 23 mars à Montréjeau : commission ferroviaire du comité de Pilotage
 - 18 avril à Marignac : commission territoriale du Comité de Pilotage

- 28 mai à Saint-Gaudens :
 - ➔ Yves Duclos maire de Saint-Gaudens et Président du Pays Comminges-Pyrénées
- 4 juin à Gourdan-Polignan :
 - ➔ Alain Castel Président de la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises
- 5 juin à Bagnères-de-Bigorre :
 - ➔ Jean-Bernard Sempastous député Hautes-Pyrénées 1ère circonscription
 - ➔ accompagné de Sylvain Fischer (Coordination nationale "Oui au train de nuit")
- 25 septembre à Saint-Gaudens :
 - ➔ Marie-Paule Demiguel sous-préfète
- 16 novembre à Villeneuve de Rivière (Journée Schéma de Cohérence Territoriale)
 - ➔ Loïc Le Roux de Bretagne, président de l'interCom Coeur et Coteaux du Comminges
 - ➔ Yves Duclos
- contacts avec Alstom début 2018
 - ➔ M. Bois Directeur Développement Commercial Villes, Régions, TET
- **Les courriers aux élus**
 - Présidence de la République
 - ➔ Emmanuel Macron
 - Ministres :
 - ➔ Nicolas Hulot : ministre d'Etat, ministre de la transition écologique
 - ➔ Elisabeth Borne: chargée des transports auprès du ministre de la transition écologique
 - Présidente de région Occitanie
 - ➔ Carole Delga
 - Président de la communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises (CCPHG)
 - ➔ Alain Castel
 - Responsables de la direction territoriale SNCF Occitanie :
 - ➔ Pierre Boutier, directeur territorial SNCF Réseau
 - ➔ Jacques Rascol, directeur territorial SNCF Mobilités
- **Les participations de l'association au cours de l'année 2018**
 - Février : présence au Festival de Luchon (signature d'une pétition)
 - Mars : élections législatives partielles (courrier aux candidats)
 - 18 Juin : manifestation en gare de Gourdan-Polignan pour la sauvegarde des petites lignes
 - 15 juillet : présence à Canfranc pour le 25e anniversaire de la lutte pour la réouverture de la ligne Pau /Saragosse. Prise de contact avec les 2 associations CREFCO (espagnole) et CRELOC (française) pour renseignements sur la procédure de demande de financements européens.
 - Août : fête des Fleurs de Luchon (fleurissement du Fenrir + campagne de communication)
 - Septembre : Forum des associations à Luchon
 - ➔ Diffusion d'articles : LuchonMag, La Dépêche, La Gazette du Comminges
- **Les participations à différents évènements**
 - 25-26 septembre à Toulouse : Journées Hydrogène dans les Territoires
 - ➔ Participants : Vartan Karnikian, Philippe Liauzun
 - 29 septembre à Narbonne : assemblée générale de la FNAUT Occitanie
 - ➔ Participants : Vartan Karnikian, Michel Villo
 - 5-7 octobre à Bordeaux : 21e Congrès de la FNAUT
 - ➔ Participants : Vartan Karnikian, Marc Lacoste, Jean-François Subercaze
- **Deuxième commission ferroviaire du 20 décembre 2018**
 - Présentation par la Région de la version définitive du programme de rénovation de la ligne :
 - ➔ aucune modification par rapport à la première commission ferroviaire (6 A/R + offre complémentaire des bus avec une logique de rabattement, exploitation en navette, 1 Installation Terminale Embranchée pour le fret, trains bi-modes,...)
 - ★ Nos demandes réitérées : un cadencement plus élevé (8 A/R) avec liaison Luchon-StGaudens, croisement en gare de Marignac, rénovation des quais et voies existantes en gare de Luchon, un Pôle d'Echange Multimodal à Marignac,...
 - ➔ prochaine commission territoriale prévue au 1er trimestre 2019 (avec élus locaux, régionaux, services de l'Etat)
 - Présentation par SNCF du résultat des Etudes Préliminaires avec 7 mois de retard :
 - ➔ coût total de régénération de la ligne : de 53,7 à 73,3M€ dont 4,8M€ d'études
 - ➔ remise en exploitation en 2024 !!
 - ➔ Contrat de Plan Etat Région signé en 2016 : 36M€ avec remise en circulation en 2021
 - ➔ soit un doublement du coût des travaux et un recul de 3 ans pour la remise en exploitation !!

- L'adhésion à la FNAUT donne l'opportunité de bénéficier d'informations relatives à l'organisation des transports, aux actions des associations au niveau national, à une aide juridique.
- Les frais de réception correspondent à l'organisation de l'assemblée générale.
- Le devis de la société d'assurance MMA nous paraissant élevé nous chercherons à souscrire à un contrat moins onéreux.

Le rapport financier a été voté à l'unanimité

4. Objectifs de l'association et actions en 2019

- Continuer la mobilisation et la communication sur nos actions
- février : présence au Festival de Luchon (distribution du dépliant)
- Comité de pilotage / Commissions ferroviaire et territoriale :
 - 1er trimestre : 2e commission territoriale en présence des élus locaux
- Réunion avec les présidents des ComCom PHG, Neste-Barousse, 5C
 - ➔ projet de territoire : intermodalité, PEM à Marignac, fret, transport transfrontalier,...
- Forum des associations
- Présence à différents évènements marquants
- Présentation et discussion de la motion 2019, votée à l'unanimité à l'assemblée générale :

« Ligne ferroviaire Montréjeau-Luchon / De l'oxygène pour nos vallées, vite! »

L'assemblée générale de CDRIC :

- *se félicite de l'annonce faite fin novembre par la présidente du Conseil Régional de lancer une phase test du train hydrogène sur la ligne Montréjeau-Luchon dès 2021 ce qui implique que les travaux de renouvellement de la voie soient terminés à cette échéance.*
- *propose que la réouverture de la ligne devienne pour tout le territoire un projet phare innovant et exemplaire tant du point de vue environnemental (pas de diesel) que pour une qualité optimale du service voyageurs et fret.*
- *a pris connaissance des conclusions de l'étude préliminaire présentée avec retard par SNCF Réseau le 20 décembre 2018 en commission ferroviaire. Cette étude fixe la fin des travaux à 2023 pour un chiffrage total s'élevant entre 53 et 73 M€ faisant doubler le coût de 36M€ prévu au CPER en décembre 2016 et allongeant le délai de remise en exploitation de la ligne.*
- *rappelle que ces estimations ont été contestées par des élus locaux et des associations mais aussi par le Conseil régional au point qu'une contre expertise par un bureau d'études indépendant est en cours. Le résultat de cette contre-expertise est attendu au premier trimestre 2019.*
- *demande à l'Etat, à SNCF et à la Région d'affecter les crédits supplémentaires qui s'avèreraient nécessaires à l'issue de la contre-expertise et appelle les élus locaux, les citoyens, les cheminots à agir en soutien.*
- *demande à SNCF d'accélérer le programme de rénovation en réduisant les délais des études APRO/PRO et de la phase de réalisation afin de respecter l'objectif de remise en circulation des trains dès 2021.*
- *constate qu'à ce jour le maintien de la circulation en navette interdit tout développement futur et demande à SNCF et à la Région d'écarter ce projet et d'inclure dès maintenant dans l'étude APRO les travaux portant sur le croisement et le stationnement des trains de voyageurs et de marchandises à Marignac et à Luchon.*
- *constate que le travail sur l'offre de transports et de l'intermodalité qui doit s'engager avec les communautés de communes prend aussi du retard*
- *demande aux 2 communautés de communes (Neste-Barousse, Pyrénées Haut-Garonnaises), à SNCF Mobilités et au Conseil Régional d'accélérer la réflexion sur la structuration du service de transports dans le Haut-Comminges et la Barousse : correspondances avec les autocars à Loures, Marignac, Luchon, correspondances avec le TGV et le train de nuit, accessibilité des gares et des trains,...*
- *demande à SNCF et à la Région de réunir un comité de pilotage début 2019, d'organiser une réunion publique d'information dès le 1er trimestre 2019 pour présenter le programme de renouvellement de la voie et le programme du train à hydrogène*

5 . Renouvellement du conseil d'administration

Francisco Diaz, membre du conseil, est démissionnaire et n'est pas remplacé suite à notre appel à candidature. Le conseil fonctionnera pour l'année 2019 avec 9 membres.

Nouvelle composition du Conseil d'Administration et du Bureau :

Co-présidence :

- Jean-François Subercaze
- Michel Courtèges
- Marc Lacoste

Secrétariat :

- Philippe Liauzun
- Vartan Karnikian (adjoint)

Trésorerie :

- Marie-Christine Miquel
- Simone Arino-Mattern (adjointe)

Membres du Conseil :

- Jean-François Feuillerac
- Michel Villo

6. Questions diverses / Débat

Deux vidéos ont permis de présenter le train à Hydrogène Coradia i-Lint d'Alstom qui circule depuis le 16 septembre 2018 en Allemagne. Vous pouvez consulter les liens suivants :

<https://www.youtube.com/watch?v=Mfq1s4NFPkI>

https://www.youtube.com/watch?v=0vgxrsn_bY4

La version commerciale du futur train à Hydrogène d'Alstom qui circulera sur le réseau français, sera une version bi-mode du Régiolis, électrique + Pile à Combustible alimentée par de l'hydrogène liquide.

Cette version permet la circulation sur les lignes électrifiées et non-électrifiées, donc adaptée à la liaison Montréjeau-Luchon et sur l'axe Toulouse-Tarbes.

La présidente de Région Carole Delga a fait l'annonce, fin novembre, de l'expérimentation de ce train sur la ligne Montréjeau-Luchon dès 2021 et souhaite en faire une première nationale.

Il nous semble que la mobilisation pour la réussite de ce projet doit être la plus large possible. En effet, cette perspective sur notre territoire est une opportunité de créer un écosystème hydrogène pour la production, le stockage et la distribution. Dans le scénario le plus ambitieux, un écosystème qui en plus de bénéficier à la circulation ferroviaire servirait à la circulation de voitures et de bus à Hydrogène (Ex: projet de bus dans la ville de Pau) et au déploiement de l'hydrogène gaz (+méthane) à usage domestique (Ex: réalisation d'un éco-quartier à Dunkerque).

Une vraie perspective pour redonner une dynamique économique à nos vallées.

Une première intervention a permis de débattre du retour du transport de marchandises prévu dans la nouvelle exploitation de la ligne. La SEML (Société des Eaux Minérales de Luchon) est ciblée pour bénéficier du fret mais la filière bois doit aussi pouvoir en bénéficier.

Il est important de noter que la production d'hydrogène est possible à l'aide de la biomasse (bois) par un nouveau procédé français de thermolyse (procédé Haffner), en phase de développement dans la Marne (Consortium VitrHydrogène).

Mais aussi à l'aide de l'énergie hydro-électrique. Ainsi la vallée voisine du Louron, s'est portée candidate pour la production d'hydrogène "vert" comme nous l'ont indiqué des élus rencontrés lors des journées Hydrogène.

Les territoires de haute montagne possèdent donc deux atouts naturels (forêts et barrages), deux arguments de poids qui autorisent une production d'hydrogène "vert" dans nos territoires.

Pour information, l'hydrogène produit en Allemagne pour la circulation du Coradia i-Lint est produit à l'aide de centrales au charbon (hydrogène "gris") ce qui en matière de bilan carbone est mauvais.

Une intervention de Daniel Salon, membre de l'association ALVA, a permis de débattre du surcoût des travaux de régénération annoncé par SNCF Réseau. Son expérience professionnelle avec l'opérateur ferroviaire indique que cette surestimation n'a pour but que de nuire au projet de rénovation de la ligne.

Il est urgent de s'assurer de la réelle indépendance des bureaux d'études en charge du chiffrage qui doit être revu largement à la baisse.

Des actions devront être menées pour s'assurer d'une estimation réelle du coût total, en particulier en suivant de près les résultats de la contre-expertise demandée par la Région.

L'assemblée générale a été clôturée à 20h30 et suivie d'un apéritif dînatoire pour prolonger les débats.



Jean-François Subercaze
Co-président de CDRIC



Philippe Liauzun
Secrétaire de CDRIC